

de l'appareil. 19 est la lentille de vision, 20 un écran dépoli et 21 l'emplacement pour une petite lampe de poche.

RÉSUMÉ

Appareil photographique miniature caractérisé par les points suivants pris séparément ou en combinaison :

A. La chambre photographique, le dispositif d'avancement du film, les chargeurs ou bobines et l'obturateur sont incorporés dans un boîtier en forme de stylo;

B. Un volet amovible est muni d'une ou plusieurs griffes actionnant l'avancement du film, après chaque prise de vue;

C. Le volet porte un œillette en couleur, visible dans le viseur avant la prise de vue avertissant que le film n'est pas transportée;

D. Le volet porte à son extrémité une lame de ressort qui actionne, après chaque avancement du film, sur un compteur d'images à rochet;

E. Le volet couvre, en position de repos, la

chambre portant le film pour éviter une exposition involontaire;

F. L'appareil peut être équipé d'un obturateur central ou à rideau; en cas d'un obturateur à rideau, le volet sert également pour l'armement de l'obturateur;

G. L'appareil, selon la description, est muni d'un clips pour le port dans la poche;

H. Le clips peut être conçu d'une manière telle qu'il passe sur le bouton de déclenchement pour obtenir un déclenchement indirect;

I. Le chargeur de l'appareil possède, à l'intérieur, un ressort roulé;

J. L'étui pour le même appareil, qui contient les éléments nécessaires pour visionner : la loupe, le verre dépoli diffuseur et un emplacement pour une petite lampe de poche pour visionner les films en noir et blanc ou en couleurs, sans agrandissement;

K. La pointe extrême de l'appareil peut être munie d'un pas de vis pour recevoir un écrou de pied, un embout de crayon, crayon à bille ou plume.

F. KAFTANSKI.